RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des examens et concours
Service des examens de l'enseignement supérieur

Arrêté portant ouverture du registre des inscriptions et des demandes d'aménagement des conditions de passation d'épreuves à l'examen du brevet de technicien supérieur - session 2027

Le recteur de région académique La Réunion, recteur de l'académie de La Réunion, chancelier des universités

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D643-1 à D643-35-1 (BTS), et D351-27 à D351-31 (aménagement des examens et concours) ;

Vu le code du service national, notamment les articles L113-1, L113-4 et L114-6 **;**

Vu l'arrêté du 25 août 2026 paru au BO n°36 du 24 septembre 2026 relatif aux dates d'ouverture et de clôture des registres d'inscription à la session 2027 de l'examen du brevet de technicien supérieur

ARRÊTE

Article 1er : Le registre des inscriptions à la session 2026 de l'examen du brevet de technicien supérieur est ouvert **du mardi 6 octobre à 10h00 au jeudi 12 novembre 2026 à 20h00 (heure locale).** La liste des spécialités ouvertes à l'inscription, dans l'académie de La Réunion, figure en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Les candidats en formation dans un lycée ou dans un centre de formation (qu'ils soient scolaires, apprentis ou en formation continue) doivent s'inscrire à l'examen par le biais de leur établissement. Les candidats individuels et les candidats suivant une formation à distance doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'académie, à l'adresse suivante :

https://www.ac-reunion.fr/ (rubrique Scolarité, études et examens / examens et diplômes / Examens / brevet de technicien supérieur - BTS).

Article 3 : L'inscription définitive est matérialisée par une confirmation individuelle d'inscription datée et signée par le candidat.
La signature de cette confirmation d'inscription est un acte personnel qui engage.
Cet acte ne peut faire l'objet d'aucune demande de rectification ultérieure.

Article 4 : La confirmation d'inscription et les pièces justificatives doivent être téléversées dans l'espace candidat Cyclades, pendant la période d'inscription précisée en article 1er.

Article 5 : Les candidats sollicitant une demande d'aménagement des conditions de passation des épreuves doivent effectuer leur demande sur « incluscol » durant la même période que celle de l'inscription à l'examen (article 1er).

Article 6 : Le secrétaire général de région académique La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 2 octobre 2026

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la Division des Examens
et Concours

SIGNE

Lucie ANNETTE-NATIVEL

RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE – BTS – SESSION 2026 - LISTE DES SPÉCIALITÉS OUVERTES (59)

Spécialités Industrielles 30
Aéronautique 25303
Architectures en Métal : Conception et Réalisation 25416
Assistance Technique d'Ingénieur 25001
Bâtiment 23012
Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques 20111
Contrôle Industriel et Régulation Automatique 20113
Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique option A Informatique et Réseaux 20116
Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique option B Électronique et Réseaux 25521
Développement et Réalisation Bois 23411
Électrotechnique 25520
Enveloppe des Bâtiments : Conception et Réalisation 23205
Études et Réalisation d'Agencement 23305
Finitions, Aménagement des Bâtiments : Conception et Réalisation 23306
Fluides Énergies Domotique Option A Génie Climatique et Fluidique 22709
Fluides Énergies Domotique Option B Froid et Conditionnement d'air 22710
Fluides Énergies Domotique Option C Domotique et Bâtiments Communicants 22711
Maintenance des Systèmes Option A Systèmes de Production 25014
Maintenance des Systèmes Option B Systèmes Énergétiques et Fluidiques 25015
Maintenance des Systèmes Option D Systèmes Ascenseurs et Élévateurs 25017
Maintenance des Véhicules option A Voitures Particulières 25215
Maintenance des Véhicules option C Motocycles 25217
Management Économique de la Construction 23013
Métiers de l'Audiovisuel option Métiers de l'Image 32329
Métiers de l'Audiovisuel option Métiers du Son 32330
Métiers de l'Audiovisuel option Techniques d'Ingénierie et Exploitation des Équipements 32331
Métiers du Géomètre topographe et de la modélisation numérique (MGTMN) 23108
Métiers de la Mesure 20115
Opticien Lunetier 33107
Systèmes Constructifs Bois et Habitat 23412
Travaux Publics 23206
Spécialités Santé Social (9)
Analyses de Biologie Médicale 33109
Bioanalyses en laboratoire de contrôle (22209)
Bioqualité 22106
Diététique 33103
Économie Sociale Familiale 33206
Métiers de l'Eau 20114
Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie option A Management 33609
Métiers des Services à l'Environnement 34304
Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social 33002
Spécialités Tertiaires (20)
Assurance 31311
Banque (31313)
Collaborateur Juriste Notarial 34502
Commerce International 31215
Communication 32003
Comptabilité et Gestion 31408

Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques 31216
Gestion des Transports et Logistique Associée 31103
Gestion de la PME 31409
Management en Hôtellerie Restauration option A Management d'Unité de Restauration 33423
Management en Hôtellerie Restauration option B Management d'Unité de Production Culinaire 33424
Management en Hôtellerie Restauration option C Management d'Unité d'Hébergement 33425
Management Commercial Opérationnel 31213
Management Opérationnel de la Sécurité 34401
Négociation et Digitalisation de la Relation Client 31212
Professions immobilières (31312)
Services Informatiques aux Organisations option A Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux 32613
Services Informatiques aux Organisations option B Solutions Logicielles et Applications Métiers 32614
Support à l'Action Managériale 32409
Tourisme 33426